

Syndicat **CGT** des agents territoriaux de la Ville d'Arles et du CCAS



MOBILISATION POUR LE REGIME INDEMNITAIRE ET LA PRIME D'IAT

Les négociations aboutissent, ENFIN !!!

A l'issue de la tournée des services, qui s'est déroulée, **du 1er au 27 septembre 2011**, organisée par la **CGT**, nous avons informé les agents que les négociations concernant la revalorisation du régime indemnitaire étaient dans l'impasse.

A l'initiative de la **CGT**, **700 signatures du personnel de la Ville d'Arles** ont été obtenus suite à notre pétition concernant l'augmentation du régime indemnitaire.

Par conséquent, en accord avec les services visités, **une douzaine de préavis de grève ont été déposés.**

De ce fait, l'administration a organisé une rencontre avec notre syndicat le **mardi 27 septembre 2011.**

LE SYNDICAT CGT A OBTENU DES AVANCEES SIGNIFICATIVES :

1/ PRIME IAT

Tous les agents de la **filière administrative**, ainsi que ceux des autres filières qui **occupent un poste administratif** (*cela concerne environ 150 agents*) percevront l'IAT d'ici au 31 décembre 2011 (soit 50 € brut mensuel).

En ce qui concerne la **filière technique**, l'administration s'engage à poursuivre l'attribution de cette prime **courant 2012.**

2/ REGIME INDEMNITAIRE

La **CGT** a obtenu une étude (**entre janvier et février 2012**) du régime indemnitaire pour l'ensemble des catégories (en fonction des possibilités statutaires).

Une revalorisation du régime indemnitaire débutera à partir de 2012.

*Nous sommes à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.
Le Bureau Syndical : 04.90.49.37.13 ou 04.90.43.91.46*

